



Perpignan, le

Reprise de l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics dans les Pyrénées-Orientales

Dans le cadre du déconfinement, le Préfet des Pyrénées-Orientales poursuit, avec les acteurs représentatifs des différentes professions, un travail d'organisation et de concertation pour créer les conditions d'une reprise à la fois forte et respectueuse des mesures sanitaires à mettre en œuvre.

Le jeudi 18 juin 2020, Monsieur Kévin MAZOYER, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, a réuni en audioconférence, en présence des services de la Région et du Département, le comité de coordination regroupant les organisations patronales représentatives et l'ensemble des acteurs du secteur du BTP, notamment les représentants des fournisseurs et des producteurs de matériaux de construction, des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, des architectes, les chambres consulaires et la médecine du travail.

Cette réunion a permis de faire un nouveau point sur les obstacles à la reprise de certains chantiers, et d'identifier des solutions garantissant leur bon déroulement et le respect des conditions de sécurité.

Les acteurs du secteur du BTP ont fait état d'une nette reprise de l'activité. Tel est particulièrement le cas dans le secteur des travaux publics. Dès la fin du mois de mars, le chantier de la RN 116 avait repris ; aujourd'hui, la quasi-totalité des chantiers de travaux publics fonctionnent. Dans le secteur du bâtiment, entre 80 et 90 % des chantiers ont repris.

Parmi les difficultés encore recensées dans cette reprise, la problématique du manque de certains matériaux nécessaires aux constructions demeure. Il a été convenu, durant les prochains jours, de poursuivre spécifiquement les échanges avec les entreprises où cette problématique apparaît particulièrement présente, dans le but de répondre aux besoins sur les chantiers.

Certains participants à la réunion ont également fait état de la nécessité que les instructions de permis de construire reprennent pleinement dans les collectivités. Sur ce point, les services de l'État, en lien avec l'association des maires de France, vont prendre l'attache des collectivités.

Enfin, les représentants du secteur du BTP ont fait état d'un risque de baisse du nombre d'appels d'offre qui pourrait, à terme, mettre les entreprises en difficulté. Sur ce point, le secrétaire général a rappelé les annonces du Premier ministre concernant la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), qui va être dotée en 2020 d'un milliard d'euros supplémentaires. La préfecture des Pyrénées-Orientales va prendre toute sa place dans la mise à disposition d'enveloppes pour les collectivités, afin de relancer ou de créer rapidement de nouveaux chantiers. Tel est déjà le cas pour les chantiers qui font suite aux intempéries de janvier dernier ; les enveloppes débloquées dans le cadre de la conférence des financeurs, qui rassemble les services de l'État, de la Région et du Département, ont permis d'engager durant ces dernières semaines des chantiers importants pour réparer les ports, les voiries, les pistes DFCI et les ouvrages hydrauliques.